

Projet Éducatif Territorial de Lyon

Comité de pilotage
Jeudi 09 février 2017

Projet Éducatif Territorial de Lyon

Comité de pilotage
Jeudi 09 février 2017

Mot d'accueil de Madame Anne Brugnera

Comité de pilotage
Jeudi 09 février 2017

Ordre du jour



I. Evolution des modalités d'animation du PEDT lyonnais

**II. Axe PEDT Vivre ensemble, citoyenneté et valeurs de la république
Zoom sur l'action Forum enfants citoyens**

III. Retour sur la programmation PEDT : les classes découvertes

I. Evolution des modalités d'animation du PEDT

B.Marcourt

Direction de l'Éducation

Modalités d'animation du PEDT 2016-2017

- Contexte

-La réorganisation de la direction de l'éducation est stabilisée et est aboutie avec les deux recrutements des coordinateurs PEDT manquants

-La refonte des différents appels à projet PEDT en un seul est quasiment stabilisée

-Le cadre partenarial avec les directeurs d'école est clarifié avec la création de la fonction de référent coéducation de proximité

-Le dispositif de pilotage des rythmes éducatifs est intégré au pilotage du PEDT

Modalités d'animation du PEDT – Année 2016/2017

- Propositions :

- Des modalités d'animation adaptées à une démarche de développement cohérente et équitable sur toute la ville de Lyon

- La mise en place d'un **comité technique partenarial** garant du suivi de la convention PEDT et de la mise en œuvre des priorités fixées par le Copil
- La mise en place de **commissions thématiques** à l'échelle ville permettant une conception d'actions nouvelles, un partage des bonnes pratiques des territoires, une valorisation et diffusion pour susciter des développements

Modalités d'animation du PEDT – Année 2016/2017

- Propositions :

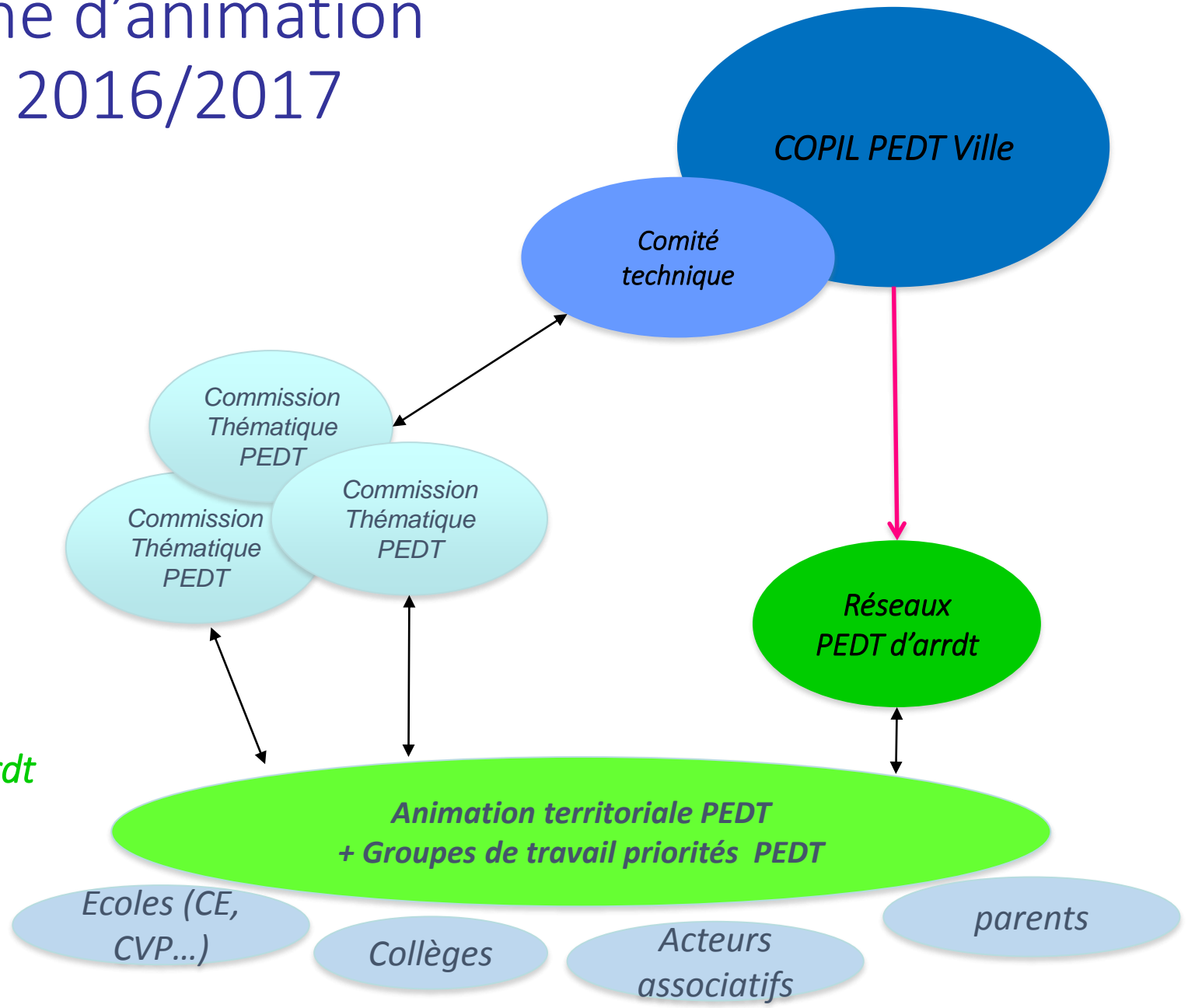
- Des modalités d'animation adaptées

- Des priorités PEDT et des axes de travail fixés par le copil et mis au travail par les coordinatrices PEDT sur chacun des arrondissements (groupes de travail thématiques, CVP...)
- une restitution des travaux au sein des réseaux PEDT
- Un objectif prioritaire: la participation des parents

Démarche d'animation du PEDT 2016/2017

Ville

Arrdt et infra Arrdt



Modalités d'animation du PEDT – Année 2016/2017

- Zoom sur le comité technique

- Objectif général : Garantir la démarche d'animation du PEDT lyonnais
- Composition : Représentants des membres du Copil PEDT à désigner
- Animation : mission éducative et médico sociale de la direction de l'Education
- Moyens et étapes :
 - Suivre la mise en œuvre des orientations du PEDT via les commission thématiques
 - Conduire l'évaluation du PEDT
 - Veiller à la mise en cohérence et à l'optimisation des différents dispositifs et financements

Modalités d'animation du PEDT – Année 2016/2017

- Zoom sur les commissions thématiques
 - Objectif général : **faire progresser les axes thématiques prioritaires sur toute la Ville de Lyon**
 - Composition
 - Animation Moyens et étapes :
 - Réaliser un état des lieux de l'existant -> identification des bonnes pratiques, partage d'expérience, expertise
 - Établir des recommandations et développer -> guide pratique
 - Évaluer -> réalisation de bilans, suivi, ajustements
 - Communiquer -> valorisation

Modalités d'animation du PEDT – Année 2016/2017

- Priorités de travail PEDT 2017 :
- Bien être et rythmes de l'enfant
- Vivre ensemble, citoyenneté et valeurs de la république
- Attractivité des écoles/collèges et recours à l'offre socio-éducative

Priorités PEDT – Année 2016/2017

- **Bien être et rythmes de l'enfant**

- Identifier et partager les enjeux autour de cette thématique
- Établir un recensement de l'existant (actions, réflexions) et identifier les bonnes pratiques
- Accompagner et suivre la généralisation par tous les coordonnateurs PEDT de :
 - l'expérimentation « temps calmes en maternel et accompagnement des transitions sur le temps méridien »
- Mobiliser les acteurs et notamment les parents sur les questions du bruit, du sommeil, du rythmes des maternels, des transitions...
- Organiser un évènement thématique autour de la question du sommeil

Priorités PEDT – Année 2016/2017

- **Vivre ensemble, citoyenneté et valeurs de la république**

- Identifier et partager les enjeux autour de cette thématique
- Établir un recensement de l'existant (actions, réflexions) et identifier les bonnes pratiques
- Suivre et réaliser un bilan des actions centrées sur la participation citoyenne des enfants (forums, conseils d'enfants, médiation entre pairs...)
- Accompagner et suivre le développement par tous les coordonnateurs PEDT :
 - De l'action Enquête
 - D'une action de médiation par les pairs ou de créations de nouveaux conseils d'enfants d'école

Priorités PEDT – Année 2016/2017

- **Attractivité des écoles/collèges et recours à l'offre socio éducative**
 - Identifier et partager les enjeux autour de cette thématique
 - Établir un recensement de l'existant (actions, réflexions) et identifier les bonnes pratiques permettant d'encourager et de faciliter l'accès à l'école et le recours à l'offre socio-éducative sur les quartiers prioritaires notamment
 - Poursuivre les travaux et l'analyse du non recours
 - Accompagner et suivre le développement par tous les coordonnateurs PEDT :
 - D'une communication innovante auprès des parents quant à la plus-value éducative des temps périscolaires pour les enfants
 - Mettre à plat le fonctionnement et les critères des TSC

Actualisation et déclinaison du PEDT lyonnais

Renouvellement de la convention PEDT

- À échéance de fin juin 2017
- L'appui d'un prestataire
 - Animation de la démarche de travail
 - Ecriture et formalisation du PEDT actualisé
- Le rôle du comité technique

II. Axe PEDT

Vivre ensemble, citoyenneté et valeurs de la république

La participation citoyenne des enfants Forum des enfants citoyens

B. Noly

Franças du Rhône

F **Ô** **R** **U** **M**
DES ENFANTS
CITOYENS®



Forum des enfants citoyens®

Une action proposée par :

Aime/Le Moutard



**Les Francas du Rhône et de
la Métropole de Lyon**



Depuis 1999 les « Forum enfants citoyens » permettent aux jeunes de 8 à 13 ans de s'exprimer, échanger et débattre autour de sujets qui les concernent.



Chaque forum dure 1h30 environ et se décompose en plusieurs parties :

Une explication des règles de fonctionnements

Les 3 règles d'or du forum :



On ne se moque pas des autres car ce n'est pas toujours facile de s'exprimer devant les autres.

On essaye d'écouter les autres car on a toujours quelque chose à apprendre des autres.



...Et il suffit de lever la main pour demander la parole et obtenir le MICRO



09/07/2017

Une explication des règles de fonctionnements



Je suis timide et je n'ose pas parler
devant les autres !

Rassurez vous, durant le forum, tout le monde peut
prendre la parole !

Alors, il ne faut surtout pas hésiter à donner votre avis.
Mais vous pouvez également, si vous le souhaitez, ne pas
parler, car écouter c'est aussi participer.

On ne souffle pas !!

Si vous avez des choses à dire ...
dites-les.

**Les adultes, on entend souvent votre avis !!
Alors pour une fois écoutons celui des enfants.**



Un débat sur un thème préalablement choisi

- ❖ Un animateur des Francas anime le débat, veille à son bon déroulement et à ce que toutes les paroles soient entendues.
- ❖ Lors des forums se déroulant à la FNAC, un témoin spécialisé donne quelques indications

Cette année nos témoins seront par exemple

L'association Entre les
Lignes

Un professeur

Un juriste

En 2017 nous aborderons notamment les thèmes suivants :

Silence on répète !

Enfants, peut on agir ensemble

Être spectateur ça veut dire quoi ?

Pourquoi faut il des règles ?

S'informer : oui mais comment ?

Manger : quelle histoire !

Dans différents lieux :

“Forum des enfants citoyens” à la FNAC



“Forum des enfants citoyens” dans les lieux culturels

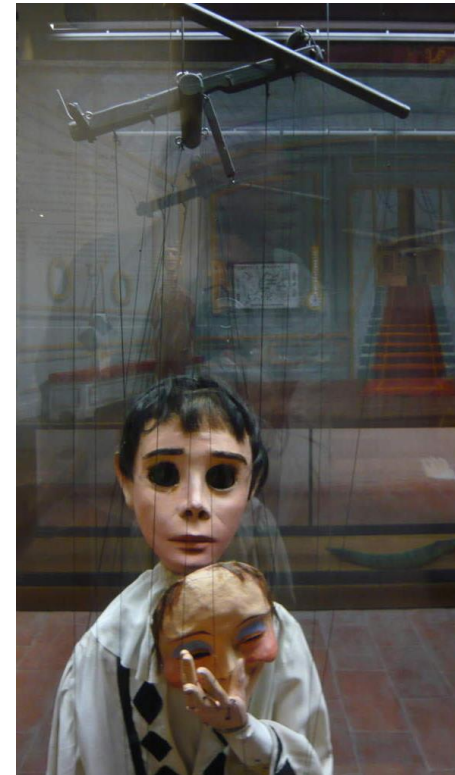
Le théâtre des Célestins



Le CHR D



Les musées Gadagne



Le musée Gallo-Romain de Lyon - Fourvière



L'Opéra

09/02/2017

La Ka'fête ô Mômes



Les Substances



© Magali Fanjat

La bibliothèque municipale de Lyon



09/02/2017

L'auditorium



“Forum des enfants citoyens” remercie l’ensemble de ses partenaires :



Ainsi que les structures et les 400 enfants environ
qui participent à ces rencontres tous les ans.

III. Retour sur la programmation PEDT

Les classes découvertes

C. Milani

Direction de l'Éducation

A- les propositions de séjour pour les classes élémentaires:

1. Classes sciences: *Développer l'appétence des enfants pour les sciences. 2 jours consécutifs, sans nuitées avec un prestataire choisi dans le cadre d'un marché public. 60 classes/ an*

→ Depuis 2004, 741 classes sciences

2. Classes péniches: *Découverte des berges et du patrimoine lyonnais. Partenariat et co financement avec la Métropole. Prestataire: l'association des Péniches du Val de Rhône. 2 ou 3 jours avec nuitée(s) – 20 classes/ an.*

→ Depuis 2004, 383 classes péniches

3. Classes séjours « libres »: *L'enseignant organise son séjour avec le prestataire de son choix pour une durée de 3 à 5 jours en général et reçoit de la Ville de Lyon une subvention forfaitaire variable suivant le nombre de jours et la situation de l'école – environ 80 classes/ an sont subventionnées-*

→ Depuis 2004, 1 318 séjours libres subventionnés

À noter:

Les séjours sont répartis en fonction de 2 périodes

- Période 1 : séjours entre septembre et décembre de l'année scolaire
- Période 2 : séjours entre janvier et juin de l'année scolaire.

B- Modalités d'attributions

1. Appel à projet:

Les enseignants répondent à un appel à projet dans le cadre de la programmation PEDT qui se déroule au printemps.

2. Arbitrage

- 9 Commissions territoriales
- L'Adjointe à l'éducation, sur la base des avis des commissions et en veillant à l'équité entre les écoles à l'échelle de la Ville, arbitre les attributions qui seront proposées au vote du conseil Municipal.

3. Critères d'attributions :

- *Équité entre les arrondissements dans le cadre d'une enveloppe budgétaire contrainte,*
- *Situation de l'école sur un territoire politique de la Ville et/ou en éducation prioritaire,*
- *Première demande,*
- *Répondre, dans la mesure du possible, à au moins une demande par école (classes sciences ou classe eau ou séjour libre).*

C- Financements

1. Budget Ville 206/2017 :

- Classes sciences: 70 000€ (prestation)
 - Classes péniches: 37 500€ (subventions)
 - Séjours libres: 353 000€ (subventions)
 - Indemnités enseignants: 6 000€ (vacations)
- Total Ville : **466 500€**

2. Forfaits

- Forfaits alloués pour les départs en séjours libres

Ecoles	Séjours libres	Forfait transports
REP/PRE	850€/ jour/classe	450€
Hors REP/PRE	650€/jour/classe	450€

- Indemnités enseignants

Nombre Nuitées	1	2	3	4
forfait	20€	40€	60€	80€

D - Focus sur les 3 dernières années scolaires

Nombre écoles	15	2	5	13	7	9	8	7	7	5	3	12 (grosses écoles et/ou en REP+)
Nombre séjours	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	de 11 à 19 séjours

Ville de Lyon / Moyenne sur 3 ans	Total
Nombre de classes élémentaires	905
Nombre de séjours /an	171
% de classes élémentaires ayant bénéficié d'un séjour sur chaque arrondissement	19%

G- Quelles perspectives?

Au regard d'une enveloppe financière maintenue, les perspectives doivent se travailler de manière partagée autour des questionnements principaux:

- Quel de l'objectif visé? Comment le vérifier?
- Comment inciter les enseignants de certaines écoles non demandeuses à partir?
- Comment les aider à convaincre et rassurer les parents?
- Quel cycle privilégier? Cycle 2 , 3? Et quel accès au maternelle GS?
- Vers quels contenus possibles? Quelles possibilités d'ouvrir l'offre? Classes culturelles?
- Quelle évaluation?

Le PEDT Lyonnais



Merci pour votre attention